



Mairie
1597 route de Cuiseaux
71480 LE MIROIR
03 85 76 71 32
mairie@le-miroir.fr




CANTINE SCOLAIRE FRONTENAUD-LE MIROIR INFORMATIONS ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

LE MIROIR, le 30 juin 2023

Aux parents d'élèves,

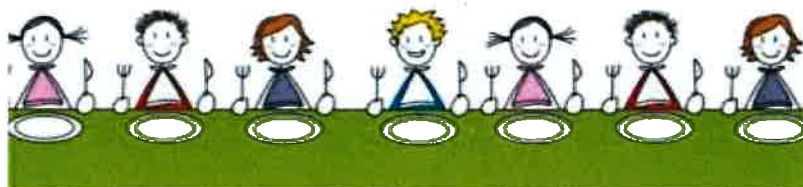
- Veuillez trouver ci-joint :
 - le dossier d'inscription pour votre enfant à la cantine scolaire, à retourner au plus tard **le 16 juillet 2023**,
 - une fiche d'aide à l'utilisation du portail ropach

Quelques rappels :

- Tarif : **4.50€ le repas.**
- **Inscription obligatoire** pour l'ensemble des enfants scolarisés au sein du RPI Frontenaud – Le Miroir
- Tout repas coché sera facturé à la famille ; **le blocage des inscriptions des repas se fait le jour ouvré précédent la réservation jusqu'à 11 heures.** Par exemple, vous avez jusqu'au vendredi 11 heures pour modifier la réservation du lundi.
 *A bien décocher un repas lorsque l'absence est prévue.* Cela diminue le coût pour la famille et évite le gaspillage alimentaire.
- Lors d'un changement de compte bancaire : n'oubliez pas de faire parvenir le nouveau RIB au secrétariat.
- **Merci de fournir une serviette de table à votre enfant chaque lundi.**
Celle-ci sera rapportée le vendredi à la maison.

Le Maire de FRONTENAUD,
Christine LOUROT

Le Maire du MIROIR,
Philippe CAUZARD





UTILISATION DU PORTAIL ROPACH INSCRIPTION A LA CANTINE

Le portail ROPACH vous permet :

- D'avoir accès aux factures mensuelles de repas
- D'inscrire ou de désinscrire votre enfant à la cantine jour par jour
- De visualiser les menus servis aux enfants

Pour commencer, connectez-vous au site ci-dessous :

← → ropach.com/cantine/login

Entrez votre e-mail et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre première inscription.

Authentification

Email ou utilisateur

Mot de passe

Se connecter

Mot de passe oublié ?

Après connexion, la page suivante s'affiche :

Le portail ROPACH vous permet :

- D'avoir accès aux factures mensuelles de repas
- D'inscrire ou de désinscrire votre enfant à la cantine jour par jour
- De visualiser les menus servis aux enfants

La quantité de repas pris dans le mois s'affiche ici

Cliquez sur l'imprimante pour avoir accès à la facture du mois

Pour inscrire ou désinscrire votre enfant à la cantine :

Cliquez sur planning pour afficher le planning de la semaine en cours.

Pour visualiser les semaines suivantes ou précédentes cliquez sur les doubles flèches.

Quand le carré est vert – votre enfant est inscrit à la cantine

Pour le désinscrire cliquez sur le carré, une fenêtre s'affiche alors indiquant que la modification a été effectuée.

Quand le carré est rouge – votre enfant n'est pas inscrit à la cantine.

Pour visualiser le menu de la semaine, cliquez ici.



CANTINE SCOLAIRE FRONTENAUD-LE MIROIR INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024



LE MIROIR, le 30 juin 2023

Aux parents d'élèves,

Afin d'inscrire ou de réinscrire votre(vos) enfant(s) à la cantine pour l'année scolaire 2023-2024.

Tarif 4.50€ par repas.

Nous vous rappelons que l'inscription de vos enfants se réalise via le portail famille ROPACH®

<https://www.ropach.com> :

Nouveaux parents : lors de votre **première connexion** sur le portail ROPACH :

- **utilisez votre adresse électronique comme identifiant,**
- **le mot de passe commun aux parents du RPI est « r p i f l m ».** Vous serez ensuite invités à vous créer votre propre mot de passe,
- **compléter vos informations (adresse / coordonnées téléphoniques / e-mail / coordonnées bancaires... et cocher les jours de repas de l'enfant).**

Renouvellement ou inscription d'un nouvel enfant au sein du foyer :

- **connectez-vous à votre espace,**
- **en cas de besoin créer le nouvel enfant scolarisé,**
- **vérifier vos informations (adresse / coordonnées téléphoniques / e-mail / coordonnées bancaires... et les jours de repas de l'enfant) en cas de besoin effectuer les modifications nécessaires.**

NB : les enfants quittant le RIP seront désactivés début août.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception des documents ainsi que du coupon complété ci-dessous et à condition que vous soyez à jour des paiements de l'année scolaire 2022 – 2023.

Pour rappel, le portail ropach : vous donne accès, quand vous le souhaitez, au règlement intérieur, au planning des présences ainsi qu'aux menus semaine après semaine.

La gestion de la cantine est faite par la commune du Miroir : 03 85 76 71 32 - mairie@le-miroir.fr.

Toutefois en complément et afin de faciliter les échanges nous avons mis en place des référents communaux pour répondre à toutes vos questions ou difficultés concernant le portail ROPACH®. N'hésitez pas à contacter :

- Pour les familles habitants **Frontenaud** : **Mme Marie-Pierre UNY** au 06.70.87.12.08 ou à l'adresse électronique marie-pierre.uny@frontenaud.fr.
- Pour les familles habitants **Le Miroir** : **Mme Cindy COLLAS** au 06.23.35.37.08 ou à l'adresse électronique cindycollas2@gmail.com.

Le Maire de FRONTENAUD,
Christine LOUROT



Le Maire du MIROIR,
Phillipe CAUZARD

CANTINE SCOLAIRE FRONTENAUD-LE MIROIR

COUPON-REPONSE A RETOURNER A LA MAIRIE DU MIROIR au plus tard le 16 JUILLET 2023

Dans le cadre d'évènements particuliers, le personnel ou les élus peuvent réaliser des photographies.

Autorisez-vous l'utilisation de ces documents (site internet des communes, bulletins municipaux)

Nom, prénom et classe de l'enfant :

- OUI**, J'autorise l'utilisation des photographies
- NON**, Je refuse l'utilisation des photographies
- Joindre l'attestation d'assurance scolaire pour l'année scolaire 2023 -2024**

Joindre RIB et mandat SEPA signé pour les nouveaux inscrits ou si changement de RIB (déposer le nouveau RIB)

Date et signature